

(N^o 75.)

Sénat de Belgique.

SÉANCE DU 15 JUIN 1842.

Rapport de la Commission chargée de l'examen du projet de loi relatif à la délimitation des communes de Limbourg et de Jalhay (province de Liège).

MESSIEURS,

Le projet de loi qui vous est soumis, est destiné à mettre un terme aux difficultés nombreuses qui existent entre ces communes, au sujet de la délimitation de leur territoire; cette contestation existe depuis près d'un siècle. Le projet de loi a pour objet de fixer entre elles les limites séparatives conformément à une transaction conclue le 22 octobre 1859, entre les conseils communaux intéressés. Le conseil provincial de Liège a émis un avis favorable sur cette proposition.

La Commission, par mon organe, vous propose, à l'unanimité, l'adoption du projet de loi.

Bruxelles, le 15 Juin 1842.

TH. VANSACEGHEM.

J. DE POTESA DE WALEFFE.

BONNÉ-MAES.

Le Chev. HEYNDERYCK.

Le Comte D'ANDELOT, rapporteur.